



Redressement plus value immobilière

Par **jpcuz**, le **31/08/2015** à **16:19**

Trois années après avoir vendu ma maison (moins un mois) le fisc réfute des factures de travaux effectués par des entreprises au motif qu'il ne s'agit pas de travaux d'amélioration , ce qui n'est pas le cas , l'immeuble était vétuste;tous les travaux étaient destinés à "améliorer l'usage de cette maison". Les notaires dans cette affaire ont pris sans contestation les factures, sans parler d'une quelconque éventualité de redressement ultérieur et aujourd'hui le fisc me réclame 4642 euros plus 650 euros d'intérêt de retard. Est- ce que ces interprétations de la notion d'amélioration sont fréquentes, comment faire à présent? J'ai présenté mes argument au contrôleur qui n'a pas voulu me recevoir et à présent j'en suis au stade de la réception de l'avis de mise en recouvrement.Merci de me renseigner.